

Décret n° 2012-543 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 67 ;
Vu la loi n° 90-07 du 28 juin 1990, relative à l'organisation et au contrôle des entreprises du secteur parapublic et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique ;
Vu la loi n° 2009-20 du 04 mai 2009 d'Orientation sur les Agences d'exécution ;
Vu le décret n° 2012- 427 du 03 avril 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le décret n° 2012- 429 du 04 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012- 437 du 10 avril 2012 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, modifié ;
Sur le rapport du Premier Ministre ;

DECRETE

Article premier - Les services de l'Etat sont répartis entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ainsi qu'il suit :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

1° Cabinet du Président de la République et services rattachés :

- Inspection générale d'Etat (I.G.E);
- Office National Anti-corruption (OFNAC) ;
- Commission nationale de restitution des biens et de recouvrement des avoirs mal acquis, dissimulés ;
- Commission nationale de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion (CNLCC);
- Office de la Migration.
- Commission d'évaluation et de Suivi des Politiques et Programmes publics ;
- Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale :
 - . Commissariat à la Sécurité alimentaire ;

- **Pôle diplomatique :**

- Conseiller (s) diplomatique (s) ;
- Bureau du représentant personnel du Chef de l'Etat auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie ;

Pôle des affaires protocolaires :

- Service du Protocole présidentiel ;
- Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion.

- **Pôle des Grands Projets :**

- Agence nationale pour l'Investissement et les grands Travaux (APIX) ;
- Agence nationale d'Appui aux marchands ambulants (ANAMA) ;
- Agence nationale de la Recherche scientifique ;
- Conseil des Infrastructures.

- **Pôle communication et veille stratégique :**

- **Pôle sécurité :**

- Agence nationale de Sécurité ;
- Centre d'Orientation stratégique ;
- Secrétariat du Conseil national de Sécurité.

- **Pôle de Coordination des missions régaliennes :**

- Secrétariat du Conseil supérieur de la Magistrature ;
- Secrétariat du Conseil supérieur de la Cour des Comptes.

- Comité national chargé de la Gestion de la Situation des Réfugiés, Rapatriés et Personnes déplacées ;
- Commission nationale de la Gestion des Frontières ;
- Comité national sur le Dialogue islamo-chrétien ;
- Parc spécial automobile du Cabinet ;
- Bureau des Cultures urbaines.

2° Cabinet militaire du Président de la République :

- Chef d'Etat - Major particulier du Président de la République ;
- Inspecteur général des Forces armées ;
- Gouverneur militaire du Palais ;
- Escadrille présidentielle.

3° Services du Palais :

- Intendance des Palais présidentiels ;
- Intendance des Palais nationaux ;
- Bureau d'architecture et de l'Inspection générale des Palais nationaux ;
- Parc spécial automobile du Palais.

4° Secrétariat général de la Présidence de la République et services rattachés :

- Contrôle financier ;
- Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance technique ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Commission de Contrôle et de Suivi du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger (CSPIE) ;

- Pôle Economie ;
- Pôle Finances et Fiscalité ;
- Pôle Santé et Sport ;
- Pôle Cohérence territoriale ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Bureau du Courrier général et de la Documentation ;
- Service du parc automobile ;
- Service informatique de la Présidence de la République ;
- Service technique central des Chiffres et de la Sécurité des Télécommunications ;
- Laboratoire radioélectrique ;
- Bureau d'assistance sociale ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule Formation, Education et Culture ;
- Cellule d'appui à la Protection de l'Enfance (CAPE).

5° Autres administrations :

- Agence de la gestion du patrimoine bâti de l'Etat (AGPBE);
- Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP)
- Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) ;
- Observatoire national de la parité ;
- Agence pour l'Emploi des Jeunes des Banlieues (AJEB).

PRIMATURE

1° Cabinet du Premier Ministre et services rattachés

- Service du Protocole ;
- Cellule d'analyse économique et sociale ;
- Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes ;
- Cellule de Communication ;
- Cellule de lutte contre la Malnutrition ;
- Conseil national de Lutte contre le SIDA ;
- Millenium Challenge Account Sénégal (M.C.A- Sénégal) ;
- Cellule d'Appui au MCA- Sénégal ;
- Comité interministériel de Restructuration des Entreprises publiques et parapubliques (CIREP).

2° Secrétariat général du Gouvernement et services rattachés

- Ecole nationale d'Administration (ENA);
- Direction des Services législatifs ;
- Direction des Archives du Sénégal ;
- Direction de l'Imprimerie nationale ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Bureau de Suivi et de Coordination (BSC) ;
- Bureau du Courrier général ;
- Service informatique ;
- Cellule de passation des marchés ;
- Commission de Contrôle des Véhicules Administratifs (CCVA) ;
- Division de la Gestion du Building administratif ;
- Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) ;
- Haute Autorité de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor ;
- Comité d'Orientation et de Suivi de la Stratégie de Croissance accélérée ;

- Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la Protection de l'Environnement marin (HASSMAR) ;
- Agence nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Cellule de la Communication et de la Documentation ;
- Bureau des Pèlerinages ;
- Conseil supérieur des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Emigrés.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Inspection des Postes diplomatiques et consulaires (IPDC) ;
- Agence comptable centrale des Postes diplomatiques et consulaires ;
- Bureau des Passeports spéciaux ;
- Services des Conférences internationales et de la Traduction ;
- Service du Courrier et de la Valise diplomatique ;
- Service du Chiffre ;
- Cellule de la Planification, du Suivi-évaluation et des Statistiques ;
- Cellule de passation des marchés publics.

3° Directions

Direction générale des Relations bilatérales :

- Direction Afrique - Asie ;
- Direction Europe - Amérique - Océanie ;
- Direction de l'Appui à la Promotion économique, culturelle et touristique.

Direction générale des relations multilatérales :

- Direction des Organisations universelles ;
- Direction des Organisations et Communautés interafricaines ;
- Direction des Organisations transcontinentales ;
- Service des Candidatures ;

Direction générale des Affaires juridiques et consulaires ;

- Direction des Affaires juridiques ;
- Direction des Affaires consulaires ;
- Direction des Engagements internationaux et des Organisations non gouvernementales ;
- Centre de l'état-civil, des archives et de la documentation diplomatiques.

Direction générale des Sénégalais de l'Extérieur :

- Direction de la Promotion de l'Habitat des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Direction d'Appui à l'Investissement et aux projets ;
- Direction de la Protection des Droits de la Diaspora ;

Direction du Protocole et des conférences internationales ;
Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

4° Autres administrations :

- Commissariat général au Pèlerinage aux lieux saints de l'Islam ;
- Centre national d'Action anti-mines ;
- Fonds d'Appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur ;

MINISTERE DE L'INTERIEUR

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Services de Sécurité ;
- Inspection interne ;
- Service des Télécommunications ;
- Service des Archives communes ;
- Service de la Formation ;
- Groupement national des Sapeurs - Pompiers ;
- Comité interministériel de Lutte contre la Drogue ;
- Bureau d'entretien et de Maintenance du réseau Téléphonique et Fax.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

Direction générale de la Police nationale :

- Direction de la Surveillance du Territoire ;
- Direction de la Police de l'Air et des Frontières ;
- Direction de la Police judiciaire ;
- Direction de la Sécurité publique ;
- Direction de la Police des Etrangers et des Titres de Voyage ;
- Direction de l'Ecole nationale de Police et de la Formation permanente ;
- Direction des Personnels ;
- Direction du Budget et des Matériels.

Direction générale des Elections ;

- Direction des Opérations électorales ;
- Direction de la Formation et de la Communication.

Direction générale de l'Administration territoriale :

- Direction des Libertés publiques ;
- Direction des Ressources humaines ;
- Direction du Partenariat avec les Organisations Non gouvernementales ;
- Direction des Affaires générales.

Direction de l'Automatisation des Fichiers ;

Direction de la Protection civile ;

Direction des Constructions ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Cellule d'Appui à la Couverture Maladie universelle ;
- Cellule de la communication ;
- Service national de l'Education et de l'Information sanitaire et sociale ;
- Cellule d'Appui et de Suivi du Plan national de Développement sanitaire ;
- Service national de l'Hygiène ;

2° Secrétariat général et services rattachés

Cellule de passation des marchés publics ;
Bureau du Courrier commun ;
Bureau de la Législation
Bureau des Archives et de la Documentation ;
Cellule informatique.

3° Directions

Direction générale de la santé publique :

- Direction de la Lutte contre la Maladie ;
- Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant ;
- Direction de la Pharmacie et du Médicament ;
- Direction des Etablissements de Santé ;
- Direction de la Prévention ;
- Direction des Laboratoires.

Direction générale de l'Action sociale :

- Direction de l'Action médicosociale ;
- Direction de la Promotion et de la Protection des groupes vulnérables ;
- Direction de la Promotion et de la Protection des Personnes handicapées.

Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance ;
Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
Direction des Ressources humaines ;
Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques.

4° Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens en Maintenance hospitalière (CNFTMH) ;
- Ecole nationale de Développement sanitaire et social (ENDSS) ;
- Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS) ;
- Agence nationale des Grands Projets hospitaliers ;
- Fonds d'Action sociale.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

1° Cabinet civil et services rattachés

- Inspection interne.

2° Cabinet militaire et services rattachés

- Bureau de Liaison et du Courrier ;
- Bureau de Sécurité du Building administratif ;
- Bureau de l'Action sociale des Forces armées ;
- Cellule de passation des marchés publics.

3° Services propres

- Etat - Major général des Armées ;
- Haut - Commandement de la Gendarmerie nationale.

4° Directions

- Direction de la Justice militaire ;
- Direction du Contrôle, des Etudes et de la Législation ;
- Direction de la Documentation et de la Sécurité extérieure ;
- Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation ;
- Direction des Affaires administratives, de l'Equipeement et du Budget ;
- Direction du Patrimoine historique des armées ;
- Direction du Génie et de l'Infrastructure ;
- Direction du Matériel ;
- Direction des Transmissions ;
- Direction de l'Intendance ;
- Direction de la Santé des Armées ;
- Direction de l'Information et des Relations publiques.
- Direction de la Protection et de la Sécurité des Armées
- Direction de l'Action sociale des Armées.

5° Autres administrations

- Agence pour la réinsertion sociale des militaires ;
- Agence pour le logement des Forces Armées ;
- Fondation des Invalides et Mutilés militaires.

MINISTERE DE LA JUSTICE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Administration de la Justice ;
- Secrétariat du Conseil consultatif national des Droits de l'Homme ;
- Cellule de lutte contre la traite des personnes ;
- Observatoire national des Lieux de privation de liberté.

2° Secrétariat général et services rattachés

Cellule de passation des marchés publics ;
 Cellule des Etudes et de la Planification ;
 Bureau du courrier commun.

3° Directions

- Direction des Affaires civiles et du Sceau ;
- Direction des Affaires criminelles et des Grâces ;
- Direction des Services judiciaires ;



- Direction de l'Education surveillée et de la Protection sociale ;
- Direction de l'Administration pénitentiaire ;
- Direction des Constructions des Palais de Justice et autres édifices ;
- Direction de l'Informatique ;
- Direction des Droits humains ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autre administration

- Centre de Formation judiciaire (CFJ).

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale des Finances (IGF) ;
- Unité de Coordination et de suivi de la Politique économique ;
- Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD) ;
- Fonds de Promotion économique (FPE) ;
- Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- Cellule de Communication ;
- Cellule de Formation et de Renforcement des Capacités.

2° Cabinet du Ministre Délégué, chargé du Budget

3° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau du courrier commun

4° Directions

Direction générale des Finances :

- Direction du Contrôle interne.
- Direction du Budget ;
- Direction de la Solde, des Pensions et des Rentes viagères ;
- Contrôle des Opérations financières ;
- Direction du Matériel et du Transit administratif.

Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor :

- Direction du Contrôle interne ;
- Direction de la Comptabilité publique ;
- Direction du Secteur parapublic ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Dette publique ;
- Trésorerie générale ;
- Paierie générale du Trésor ;
- Recette générale du Trésor ;
- Trésorerie-Paierie pour l'Etranger ;
- Trésoreries – Paieries régionales ;

Direction générale des Douanes :

- Direction du Contrôle interne ;

- Direction de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
- Direction des Opérations douanières ;
- Direction du Renseignement et des enquêtes douanières ;
- Direction de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
- Direction du Personnel et de la Logistique ;
- Direction des Systèmes informatiques douaniers.

Direction générale des Impôts et Domaines :

- Direction du Contrôle interne ;
- Direction des Impôts ;
- Direction de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ;
- Direction des Vérifications et Enquêtes fiscales ;
- Direction du Cadastre ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Législation, des Etudes et du Contentieux ;
- Direction du Recouvrement.

Direction générale du Plan :

- Direction de la planification nationale et de la planification régionale ;
- Direction des Stratégies de Développement ;
- Direction de la Planification des Ressources humaines ;

Direction de la Coopération économique et financière ;
 Direction centrale des Marchés publics ;
 Direction de la Prévision et des Etudes économiques ;
 Direction de la Monnaie et du Crédit ;
 Direction des Assurances ;
 Direction du Traitement automatique de l'Information ;
 Direction de l'Appui au Secteur Privé ;
 Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
 Agence judiciaire de l'Etat ;
 Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés.

2
5° Autres administrations

- Agence nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal (ANSD) ;
- Fonds spécial de soutien au secteur de l'Energie ;
- Observatoire sur la Qualité des Services financiers.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Secrétariat du Comité de Gestion du Fonds de Promotion touristique ;
- Cellule de la Promotion et des Aménagements touristiques ;
- Cellule d'intermédiation avec le Secteur privé et le Secteur informel ;
- Bureau de l'Architecture et des Monuments historiques ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Festival national des Arts et de la Culture (FESNAC) ;
- Maison de la Culture Dousta Seck ;
- Orchestre national du Sénégal ;

- Biennale de l'Art africain contemporain ;
- Ecole nationale des Arts ;
- Galerie nationale des Arts ;
- Bibliothèque nationale du Sénégal ;
- Service des Spectacles Sons et Lumières ;
- Place du Souvenir africain ;
- Projet du Parc culturel;
- Monument de la Renaissance africaine.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau du courrier commun.

3° Directions

- Direction des Etudes et de la Planification;
- Direction des Investissements et de la Promotion touristique
- Direction de la Réglementation et de l'Encadrement du Tourisme ;
- Direction des Arts ;
- Direction du Livre et de la Lecture ;
- Direction du Patrimoine;
- Direction de la Cinématographie ;
- Direction de la Francophonie ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autre administration

- Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique (ENFHT) ;

MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Service des Statistiques sociales.

2° Directions

- Direction du Développement social et communautaire ;
- Direction de la Famille ;
- Direction des Droits, de la Protection de l'enfance et des Groupes vulnérables ;
- Direction de la Petite Enfance.
- Direction des Organisations féminines, de l'Entreprenariat féminin et de la Micro-Finance ;
- Direction des Etudes et de l'Evaluation des projets ;
- Direction de l'Equité et de l'Egalité du Genre ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

3° Autres administrations

- Office national des Pupilles de la nation ;
- Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CENAF) ;
- Centre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour les enfants en situation difficile (Ginddi) ;
- Agence nationale de la Petite enfance et de la Case des Tout-petits ;
- Fonds national de crédit pour les femmes ;
- Fonds d'impulsion de la micro finance ;
- Fonds national de Promotion de l'entreprenariat féminin.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Education nationale ;
- Inspection interne ;
- Inspections d'Académie ;
- Inspection des Daaras modernes ;
- Centre national d'Orientation scolaire et professionnelle ;
- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Unité de Coordination des Projets d'Education ;
- Division des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation ;
- Division de l'Enseignement privé ;
- Division de l'Enseignement arabe ;
- Division des Sports et des Activités de jeunesse ;
- Division du Contrôle médical scolaire ;
- Division de la Promotion des Technologies, de l'Information et de la Communication ;
- Division de la Radio – Télévision scolaire.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction de l'Enseignement moyen Secondaire général ;
- Direction des Examens et Concours ;
- Direction de l'Enseignement élémentaire ;
- Direction de l'Enseignement préscolaire ;
- Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education ;
- Direction des Ressources humaines ;
- Direction des Equipements scolaires ;
- Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales ;
- Direction de la Formation et de la Communication ;
- Direction des Constructions scolaires ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) ;
- Secrétariat général permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO ;
- Ecoles de Formation d'Instituteurs (EFI) ;
- Institut national d'Education et de Formation des jeunes Aveugles (INEFJA).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de la Formation professionnelle agricole ;
- Bureau des Relations avec les Organisations paysannes ;
- Bureau de la Législation agricole ;
- Commissariat à l'Après – Barrages.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction de l'Agriculture ;
- Direction de la Protection des Végétaux ;
- Direction des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels ;
- Direction de l'Horticulture ;
- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles ;
- Direction de la Modernisation de l'Equipement rural ;
- Direction du Financement et du Partenariat avec les Organisations ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Centre de Formation professionnelle horticole (CFPH) ;
- Centre d'Initiation horticole (CIH) ;
- Centre de Perfectionnement agricole (CPA) ;
- Centre de Perfectionnement des Maraîchers (CPM) ;
- Centre de Formation des Techniciens en Agriculture et Génie rural ;
- Centre national de Formation en Cultures irriguées (CNFCI) ;
- Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole (ANIDA).

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES LOCALES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;

- Inspection de l'Administration locale ;
- Centre national d'Etat civil ;
- Comité national de Pilotage du Programme national de Développement local ;
- Service de la Formation.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de Planification et d'Evaluation technique des Programmes et Projets ;
- Service de Communication, de Documentation et des Relations publiques ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction des Collectivités locales ;
- Direction des Stratégies de Développement territorial ;
- Direction de l'Appui au Développement local ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Agence nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) ;
- Agence de Développement municipal ;
- Agence de Développement local.

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection Interne ;
- Service de Presse et de Documentation ;
- Cellule de Planification et d'Evaluation des Programmes et Projets ;

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Bureau des Etudes et de la Législation ;
- Bureau des Archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction du Commerce intérieur ;
- Direction du Commerce extérieur ;
- Direction de l'Industrie ;
- Direction de l'Artisanat ;
- Direction des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Bureau de Mise à Niveau (BMN) ;
- Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) ;

- Centre de Formation artisanale de Dakar ;
- Centre de Perfectionnement des artisans ruraux ;
- Centre de Perfectionnement agricole et artisanal ;
- Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX) ;
- Agence de Régulation des marchés ;
- Agence d'Aménagement et de Promotion des sites industriels (APROSI) ;
- Agence sénégalaise pour la Propriété intellectuelle et l'Innovation technologique (ASPIT) ;
- Agence sénégalaise de Normalisation ;
- Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat.

MINISTERE DE L'ELEVAGE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection Interne ;
- Bureau de presse et d'information ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de Prévention et de Lutte contre le vol de bétail ;
- Bureau de la Formation professionnelle en Elevage ;
- Bureau du courrier commun.

2° Directions et services

- Direction de l'Elevage et des Productions animales ;
- Direction des Services vétérinaires ;
- Direction du Développement des Equidés ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3° Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries animales (CNFTEIA) ;
- Centre de Perfectionnement des Eleveurs (CPE).

MINISTERE DE LA PECHE ET DES AFFAIRES MARITIMES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de presse et de documentation ;

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction des Pêches maritimes ;
- Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches ;

- Direction des Industries de Transformation de la Pêche ;
- Direction de la Gestion et de l'Exploitation des Fonds marins ;
- Direction de la Pêche continentale ;
- Direction des Infrastructures portuaires ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Ecole nationale de Formation maritime ;
- Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture ;
- Centre de Perfectionnement, d'Expérimentation et de Vulgarisation de la Pêche ;
- Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM);
- Station piscicole de Richard Toll.

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de Communication et de Documentation ;
- Bureau des Affaires juridiques ;

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau des Corridors ;
- Cellule informatique.

3° Directions

- Direction des Routes ;
- Direction des Transports aériens ;
- Direction des Transports routiers ;
- Direction des Transports ferroviaires ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux publics ;
- Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) ;
- Fonds d'Entretien routier autonome (FERA);
- Agence des Aéroports du Sénégal (ADS) ;
- Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM).

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de presse et de documentation ;
- Secrétariat permanent du Conseil national de l'Energie.

2° Secrétariat Général et services rattachés

- Cellule des Etudes et de la Planification;
- Cellule de passation des marchés ;
- Bureau du Courrier commun

3° Directions

- Direction de l'Energie ;
- Direction des Mines et de la Géologie ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Agence nationale de l'Electrification rurale (ASER) ;
- Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
- Comité national des Hydrocarbures ;
- Agence pour l'Economie et la Maitrise de l'Energie ;
- Agence nationale pour les Energies renouvelables.

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Service civique national ;
- Centre national d'Information et de Documentation ;
- Bureau de Communication ;
- Service de la Main d'œuvre ;
- Cellule d'Appui à la promotion de l'Emploi.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Bureau du Courrier commun ;
- Cellule de passation des marchés publics.
- Cellule des Etudes et de la Planification.

3° Directions

- Direction de l'Emploi ;
- Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives;
- Direction de l'Education populaire ;
- Direction de l'Enseignement technique ;
- Direction de la Formation professionnelle ;
- Direction de l'Apprentissage ;
- Direction des Examens, Concours professionnels et Certifications;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANEJ) ;
- Fonds national de Promotion des Jeunes (FNPJ) ;
- Agence nationale de la Maison de l'Outil ;
- Ecole nationale de Formation en Economie familiale et sociale (ENFEFS) ;

- Centre de Formation professionnelle et commerciale Delafosse de Dakar (CFPC) ;
- Centre national de Formation des Maîtres d'Enseignement technique (CNFMET) ;
- Centre de Formation professionnelle des Jeunes de Dakar (CFPJ) ;
- Centre de Formation professionnelle et technique Sénégal - Japon (CFPT/SJ) ;
- Centre d'Enseignement professionnel (CEP) ;
- Centre national de Formation des Cours professionnels et Industriels (CNFCPI) ;
- Centre régional d'Enseignement technique féminin (CRETf) ;
- Centre d'Enseignement technique féminin (CETF) ;
- Centre de Formation professionnelle de Joal-Fadiouth ;
- Centre régional de Formation professionnelle (CRFP) ;
- Centre d'Entreprenariat et de Développement technique ;
- Fonds de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (FONDEF) ;
- Institut de Coupe, Couture et Mode.

MINISTERE DES SPORTS

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Bureau du Courrier commun.

2° Directions

- Direction de la Vie associative ;
- Direction de la Haute Compétition ;
- Direction des Activités physiques et sportives ;
- Direction de la Formation et du Développement sportif ;
- Direction des Infrastructures sportives ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

3° Autres administrations

- Centre national d'Education populaire et sportive (CNEPS).

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale des bâtiments ;
- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation ;

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Bureau du courrier commun ;
- Cellule des Etudes et de la Planification.

3° Directions

- Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture ;
- Direction de la Promotion de l'Habitat social ;
- Direction du Cadre de Vie et des Espaces verts urbains ;
- Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol ;
- Direction de la Construction ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

4° Autres administrations

- Projet d'achèvement des programmes de construction et de réhabilitation d'édifices de l'État ;
- Projets de Construction de logements sociaux et de lutte contre les bidonvilles ;
- Fondation Droit à la Ville.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE,

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche ;
- Office du Baccalauréat.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau du courrier commun.

3° Directions

Direction générale de l'Enseignement supérieur ;

- Direction de l'Enseignement supérieur public ;
- Direction de l'Enseignement supérieur privé ;
- Direction du Financement des Établissements d'Enseignement supérieur (DFEES) ;
- Direction des Etudes des Politiques et de la Coopération (DEPC) ;
- Direction des Affaires académiques et juridiques (DAAJ) ;

Direction générale de la Recherche :

- Direction de la Recherche scientifique ;
- Direction de la Recherche technologique ;
- Direction de la Recherche bio technologique ;

Direction des Bourses ;

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

4° Autres administrations

- Centre d'Enseignement à Distance (CED) ;
- Ecole nationale d'Économie appliquée (ENEA) ;
- Ecole nationale supérieure d'Agriculture (ENSA) ;
- Ecole nationale des Cadres ruraux (ENCR).

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Comité national du Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CONACILSS) ;

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Bureau du courrier commun.

3° Directions

- Direction des Parcs nationaux ;
- Direction des Eaux, Forêts et Chasses et de la Conservation des Sols ;
- Direction de l'Environnement et des Etablissements classés ;
- Direction de la Planification et de la Veille environnementale ;
- Direction des Financements verts et des Partenariats ;
- Direction des Aires marines communautaires protégées ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasses et Parcs nationaux (CNFTEFCPN) ;
- Centre de Suivi écologique ;
- Centre d'Education et de Formation environnementales (CEFE) ;
- Agence nationale de la Grande Muraille verte ;
- Agence nationale de l'Aquaculture ;
- Agence nationale des Eco-villages.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité sociale ;
- Comité national du Dialogue social (CNDS) ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau du courrier commun.

3° Directions et services

Direction générale de la Fonction publique :

- Direction des Etudes, de la Législation et du Contentieux ;

- Direction de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences ;
- Direction de la Gestion des Carrières ;

Direction générale du Travail et de la Sécurité sociale :

- Direction des Relations de Travail et des Organisations professionnelles ;
- Direction de la Protection sociale ;
- Direction des Statistiques du Travail et des Etudes ;

Direction des Relations avec les Institutions ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) ;
- Caisse de Sécurité sociale (CSS) ;
- Centre médico-social de la Fonction publique ;
- Centre national de Formation et d'Action (CNFA).

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de la Planification ;
- Bureau du courrier commun.

3° Directions et services

- Direction de l'Hydraulique ;
- Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau ;
- Direction de l'Assainissement ;
- Direction de l'Exploitation et de la Maintenance ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Agence de Promotion du Réseau hydrographique national ;
- Office national de Prévention contre les Inondations.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Cellule de passation des marchés.

- Hôpital de Ziguinchor.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

- Office national des anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) ;
- Hôpital principal de Dakar.

MINISTERE DE LA JUSTICE

- Ordre des Avocats ;
- Ordre des Experts et Evaluateurs agréés ;
- Ordre des Huissiers de Justice ;
- Chambre des Notaires.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Ordre national des Experts comptables et comptables agréés ;
- Caisse de Dépôts et de Consignations.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

- Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano (CTNDS) ;
- Manufacture sénégalaise des Arts décoratifs (MSAD) ;
- Bureau sénégalais du Droit d'Auteur (BSDA).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Institut Islamique de Dakar.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

- Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA) ;
- Institut national de Pédologie ;
- Barrage d'Affiniam.

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Institut de Technologie alimentaire (ITA) ;
- Union nationale des Chambres des Métiers ;
- Chambres des Métiers ;
- Union nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture ;
- Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture.

MINISTERE DE L'ELEVAGE

- Ordre des Vétérinaires ;
- Haras national.

MINISTERE DE LA PECHE ET DES AFFAIRES MARITIMES

- Conseil sénégalais des Chargeurs (COSEC).

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

- Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD).

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

- Centre national de Qualification professionnelle (CNQP) ;
- Office national de Formation professionnelle (ONFP).

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Ordre des Architectes.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Université Cheikh Anta DIOP de Dakar;
- Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- Université de Thiès ;
- Université de Bambey ;
- Université de Ziguinchor ;
- Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD) ;
- Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis (CROUS) ;
- Institut sénégal - britannique d'Enseignement de l'Anglais (ISBEA) ;
- Institut supérieur d'Education populaire et sportive (INSEPS) ;
- Ecole nationale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSETP) ;
- Centre national de la Recherche scientifique ;
- Ecole Polytechnique de Thiès ;
- Université du Futur africain.

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Office du Lac de Guiers ;
- Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS).

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Agence de Presse sénégalaise (APS).

Article 3 - Le contrôle des sociétés nationales et des sociétés à participation publique énumérées ci-dessous relève des ministères ainsi qu'il suit :

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Loterie nationale du Sénégal (LONASE) ;
- Compagnie bancaire pour l'Afrique occidentale (CBAO) ;
- Crédit du Sénégal ;
- Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS) ;
- AXA Assurances Sénégal (AAS) ;
- AMSA Assurances ;
- Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) ;
- Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal (CNCAS) ;